

IDENTIFICATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

Nom :	<input type="text"/>	Numéro de dossier OIIQ :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>	Date de naissance :	<input type="text"/> aaaa-mm-jj
Courriel :	<input type="text"/>	Téléphone :	<input type="text"/> (123) 123-1234

Rappel : Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement relatif à vos coordonnées dans les plus brefs délais.

PERMIS RESTRICTIF TEMPORAIRE (PRT)

Le permis restrictif temporaire (PRT) est obligatoire pour effectuer le stage d'adaptation.

Numéro de PRT :	<input type="text"/>	Date d'expiration PRT :	<input type="text"/> aaaa-mm-jj
-----------------	----------------------	-------------------------	------------------------------------

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom :	<input type="text"/> Inscrire le nom de l'établissement inscrit au PRT		
Lieu de stage :	<input type="text"/> Inscrire le nom de l'unité de soins		
Date de début :	<input type="text"/> aaaa-mm-jj	Date de fin :	<input type="text"/> aaaa-mm-jj

COMPÉTENCE ÉVALUÉE

Adapter sa pratique infirmière au contexte québécois.

La grille peut être consultée tout au long du stage pour :

- permettre aux candidates de parfaire leur compétence en misant sur les aspects qu'elles souhaitent améliorer;
- aider les responsables des stages à orienter les candidates dans l'amélioration de leur compétence;
- permettre aux responsables des stages d'évaluer les candidates en fin de stage.

La grille s'utilise en surlignant les descripteurs correspondant à ce que la candidate a démontré OU en cochant la case appropriée pour ce qui est des deux derniers critères.

L'évaluation de mi-stage, effectuée par la responsable, est formative et a lieu, au plus tard, 40 jours après le début du stage. La stagiaire prend connaissance de l'évaluation et inscrit ses commentaires à la page 3. La grille d'évaluation de mi-stage est conservée et acheminée à l'OIIQ en même temps que la version finale de la grille d'évaluation remplie à la fin du stage.

Pour effectuer l'évaluation finale, la responsable de stage remplit une nouvelle copie de la grille d'évaluation. Au regard de la performance de la stagiaire, elle détermine le succès, ou non, du stage en cochant la case appropriée dans la section Décision de la responsable de stage. La réussite du stage atteste de la capacité de l'infirmière diplômée en France, visée par l'ARM, à adapter sa pratique au contexte québécois. L'évaluation est signée par la responsable ainsi que par la directrice des soins infirmiers de l'établissement. La stagiaire inscrit ses commentaires et signe également à la page 3.

Au terme du stage les deux copies de la grille d'évaluation sont acheminées à la Direction, Admissions et registrariat.

- par courriel : equivalence-br@oiiq.org
- par la poste : Direction, Admissions et registrariat, 4200, rue Molson, Montréal (Québec) H1Y 4V4

ADAPTER SA PRATIQUE INFIRMIÈRE AU CONTEXTE QUÉBÉCOIS

Critère	Manifestations observables démontrant une compétence assurée Niveau 3	Manifestations observables démontrant une compétence acceptable Niveau 2	Manifestations observables démontrant une compétence insuffisante Niveau 1*
1. Appropriation juste du vocabulaire de la pratique infirmière en contexte québécois	<input type="checkbox"/> Maîtrise le vocabulaire de la pratique infirmière en contexte québécois.	<input type="checkbox"/> Utilise adéquatement la plupart du vocabulaire de la pratique infirmière québécoise. Les incompréhensions liées au vocabulaire ne posent pas de risque à la prestation sécuritaire des soins.	<input type="checkbox"/> Commet des erreurs ou omet certaines interventions en raison d'une maîtrise insuffisante du vocabulaire de la pratique infirmière en contexte québécois.
2. Mise à contribution efficace des membres de l'équipe soignante	<input type="checkbox"/> Planifie et répartit de façon efficiente les activités de soins à confier aux membres de l'équipe soignante habilités à les exécuter en se réservant les situations complexes et en déléguant les activités de soins plus simples. Replanifie, au besoin, la distribution des activités de soins.	<input type="checkbox"/> Répartit les activités de soins à confier aux membres de l'équipe soignante habilités à les exécuter, sans planification et au fur et à mesure que les besoins se manifestent.	<input type="checkbox"/> Omet d'impliquer les membres de l'équipe soignante ou attribue des tâches réservées aux infirmières à des membres de l'équipe soignante non habilités à les exécuter.
3. Démonstration de leadership infirmier	<input type="checkbox"/> Prend judicieusement position en faveur du client, face aux membres de l'équipe soignante dans une variété de situations. Influence positivement, par ses comportements, les autres membres de l'équipe soignante. Participe activement aux rencontres interprofessionnelles en favorisant les échanges entre les participants (lorsque des rencontres existent dans le milieu).	<input type="checkbox"/> Prend position en faveur du client, face aux membres de l'équipe soignante uniquement dans des situations critiques. Démontre un professionnalisme vis-à-vis les membres de l'équipe soignante. Participe aux rencontres interprofessionnelles en présentant les cas cliniques dans leur globalité (lorsque des rencontres existent dans le milieu).	<input type="checkbox"/> Hésite à prendre position en faveur du client, vis-à-vis des membres de l'équipe soignante des autres professions. Interagit peu avec les autres membres de l'équipe soignante. Participe peu lors des rencontres interprofessionnelles en ne présentant que quelques points des cas cliniques à l'étude (lorsque des rencontres existent dans le milieu).
4. Utilisation pertinente du plan thérapeutique infirmier	<input type="checkbox"/> Utilise le plan thérapeutique infirmier en y consignait toute l'information requise pour assurer le suivi clinique du client. Rédige des directives explicites et compréhensibles pour la cible.	<input type="checkbox"/> Utilise le plan thérapeutique infirmier en y consignait l'information essentielle pour assurer le suivi clinique du client mais aussi de l'information superflue. Présente, la plupart du temps, des directives claires pour la cible.	<input type="checkbox"/> Utilise le plan thérapeutique infirmier de façon irrégulière en omettant de consigner de l'information essentielle pour le suivi clinique du client. Émet des directives imprécises ou incomplètes.
5. Connaissance adéquate des ressources	<input type="checkbox"/> Sélectionne des ressources externes adaptées au contexte de la clientèle. Connaît un large éventail de ressources externes pouvant être impliquées dans la continuité des soins.	<input type="checkbox"/> Choisit, parmi des ressources externes présélectionnées, celles qui sont pertinentes pour la clientèle. Connaît la plupart des ressources externes pouvant être mises à contribution dans la continuité des soins de la clientèle.	<input type="checkbox"/> Propose des ressources externes non adaptées aux conditions du client. Possède une connaissance restreinte des ressources externes.
6. Prise en considération	<input type="checkbox"/> Implique activement la personne et sa famille dans la prestation des soins.	<input type="checkbox"/> Ajuste, la plupart du temps, sa pratique infirmière en permettant à la personne et sa famille de s'impliquer dans la trajectoire de soin.	<input type="checkbox"/> Pratique une activité infirmière non personnalisée, sans prendre en compte les différents contextes familiaux.

ÉVALUATION DES RESPONSABLES

Respect du code de déontologie :

Commet des manquements au Code de déontologie des infirmières et infirmiers du Québec.

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser les raisons qui soutiennent ce constat dans la zone de commentaires ci-dessous.

Respect de son champ d'exercice :

Effectue des activités ne faisant pas partie de celles qui lui sont confiées par la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec.

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser les raisons qui soutiennent ce constat dans la zone de commentaires ci-dessous.

Commentaires du responsable de stage :

Indiquez s'il s'agit d'une évaluation formative ou finale :

Formative

Finale

Décision de la responsable de stage (à la fin du stage) :

Succès

Échec

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU STAGE

Nom :

Prénom :

Titre :

Numéro de permis :

Courriel :

Signature :

Date de signature :

aaaa-mm-jj

SIGNATURE DE LA PERSONNE DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

Nom :

Prénom :

Signature :

Date de signature :

aaaa-mm-jj

SIGNATURE DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

Commentaires :

Signature :

Date de signature :

aaaa-mm-jj

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE LECTURES OBLIGATOIRES

Le stage d'adaptation s'accompagne d'activités de formation et de lectures obligatoires.

La candidate ou le candidat doit parapher ci-dessous les activités effectuées

Initiales

[Code de déontologie : un guide éclairant pour l'infirmière](#) (fournir la preuve de réussite)

[À la découverte du plan thérapeutique infirmier](#) (fournir la preuve de réussite)

[Code des professions](#)

[Code de déontologie des infirmières et infirmiers](#) (OIIQ 2015)

[Loi sur les infirmières et les infirmiers, L.R.Q., c. I-8, art. 36.](#)

[Le champ d'exercice et les activités réservées des infirmières et infirmiers \(3e édition\)](#)(OIIQ 2016)

[Orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : Contention, isolement et substances chimiques](#) (MSSS 2002)

[Perspectives de l'exercice de la profession infirmière](#) (OIIQ, 2010)

[Plan stratégique 2015-2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux](#) (MSSS 2017)

[Surveillance clinique des clients qui reçoivent des médicaments ayant un effet dépressif sur le système nerveux central](#) (OIIQ 2009)

[Règlement sur les normes relatives aux ordonnances faites par un médecin, R.Q., c. M-9, r. 11.2.](#)

LECTURES RECOMMANDÉES ET AUTRES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Le stage d'adaptation s'accompagne d'activités de formation et de lectures selon les besoins spécifiques. **Au**

besoin, la candidate ou le candidat doit parapher ci-dessous les activités effectuées.

Initiales

[Chroniques déontologiques](#)

[PRN : comprendre pour intervenir](#) (OIIQ, 2010)

[VIP : vigilance infirmière en pharmacothérapie](#) (OIIQ, 2011)

En plus des lectures ci-dessus, l'OIIQ recommande aux infirmières se prévalant de l'ARM de suivre une formation portant sur **l'examen clinique** et une formation à propos des **soins de plaies**. Pour participer à ces formations, consultez votre responsable de stage, car certains milieux de soins les offrent. Il est également possible de se renseigner auprès d'un établissement d'enseignement.

Veillez consulter le site Internet de l'OIIQ pour obtenir les renseignements sur toutes les formations en ligne disponibles à l'adresse www.oiiq.org/formation/apercu.